



N° _____/PR/ RPPR-CAB

COMPTE RENDU N°5 REUNION DU CABINET DU 22 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un et le vingt-deux septembre à 11 heures, le Représentant personnel du Président de la République, chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, a présidé une réunion de son cabinet.

Etaient présents :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet ;
- **Eugène ONDZAMBE-NGOYI**, conseiller aux politiques et programmes sociaux ;
- **Félicité Célestine OMPORO ENOUANY**, conseiller à la planification et à la prospective ;
- **Jean-Roger OSSETE**, conseiller aux évaluations physiques ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- **Euloge ITOUA**, conseiller aux évaluations financières.

Après amendement du projet initial, l'ordre du jour de la réunion a porté sur les points suivants :

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 15 septembre 2021 ;
2. Réexamen des plans et programmes des PTF ;
3. Identification et examen des programmes et projets de la Loi de finances rectificative 2021 ;
4. Divers.

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 15 septembre 2021.

Le Représentant personnel du Président de la République a demandé aux participants d'adresser leurs amendements de forme au rédacteur et de prendre la parole pour des amendements de fond.

Il a ensuite demandé de reformuler le deuxième paragraphe du point 2 du compte-rendu, de sorte à mentionner qu'un courrier devra être adressé au Premier Ministre, Chef du gouvernement. Ce dernier sera appelé à instruire les ministres et autres responsables en charge de l'exécution des plans et programmes, aux fins de désigner des points focaux auprès desquels les membres du cabinet collecteront les informations nécessaires à l'accomplissement de la mission de suivi-évaluation des plans et programmes. Cette démarche sera portée à la connaissance de Son Excellence, Monsieur le Président de la République.

Le Représentant personnel du Président de la République a également demandé de simplifier le titre des comptes-rendus des réunions de sorte à n'indiquer que le numéro d'ordre du compte-rendu et la date de la réunion.

Il a été par ailleurs retenu que l'ordre du jour des réunions devra systématiquement mentionner un point relatif à l'exécution des décisions prises lors de la réunion antérieure.

A cet effet, le Représentant personnel du Président de la République a rappelé la mission confiée au directeur du cabinet d'entreprendre des démarches auprès de la société BUROTOP en vue de l'installation d'un système permettant la tenue de réunions en mode distanciel. Une installation devra être faite dans la salle des réunions et une autre, dans le bureau du Représentant personnel du Président de la République.

2. Réexamen des plans et programmes des PTF

Le Représentant personnel du Président de la République a donné la parole au conseiller **OMPORO** pour la présentation du point.

Madame le conseiller a d'abord présenté ses excuses au Représentant personnel du Président de la République pour son absence à la dernière réunion ; absence due à sa participation à des réunions pour lesquelles elle avait préalablement obtenu la permission du directeur de cabinet.

Elle a ensuite présenté un ensemble de projets financés, en tout ou en partie, par la Banque mondiale, l'Agence française de développement, la Banque africaine de développement et l'Union européenne.

Après échange, il a été retenu que le conseiller OMPORO reprenne la présentation des différents tableaux en veillant, notamment à :

- suivre les instructions données lors de la dernière réunion sur la façon de présenter les plans, programmes et projets;
- ne pas mentionner les projets déjà clôturés ;
- éviter toute littérature abondante pour ne s'en tenir qu'aux données essentielles ; indiquer les coûts des projets en précisant, le cas échéant, les fonds de contrepartie ;
- utiliser le format de papier A3, en vue d'une meilleure clarté de la présentation.

Le Représentant personnel du Président de la République a indiqué que la liste des projets identifiés et devant faire l'objet de suivi-évaluation devra être portée à la très haute attention du Président de la République, au plus tard, à la fin du mois d'octobre 2021.

3. Identification et examen des programmes et projets de la Loi de Finances rectificative 2021

A la demande du Représentant personnel du Président de la République, la présentation de ce point a été faite par le conseiller Jean Roger OSSETE.

A l'issue des échanges qui ont suivi la présentation du conseiller, le Représentant personnel du Président de la République a prescrit de procéder à la sélection des programmes et projets dont l'importance réelle sur la société et l'économie justifient des actions de suivi-évaluation de notre part. Les autres programmes et projets de moindre importance devraient être suivis et évalués par les acteurs eux-mêmes.

La présentation des programmes et projets retenus devra être conforme aux indications déjà rappelées à l'occasion de l'examen du point précédent.

L'ordre du jour étant épuisé et, en l'absence de point inscrit au titre des divers, le Représentant personnel du Président de la République a levé la séance à 13 heures 15 minutes, en fixant, au mercredi 29 septembre 2021 à 11 heures, la tenue de la prochaine réunion du cabinet.

Fait à Brazzaville, le 22 septembre 2021

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Jean-Raymond DIRAT